

Assurance Voyages

Détail des garanties Option 17

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE		Annulation			Annulation Bagages		Annulation Assistance		Multirisque et Complémentaire				Assistance		
		1	3	4	5	7	9	11	13	15	16	17	19	20	
ANNULATION DE VOYAGE															
• Annulation de voyage ➤ Franchise	• 7 623 € / personne et 38 112 € / évén. • 15 € / personne sauf stipulation contraire														
• Décès, Accident, Maladie grave (rechutes et aggravations exclues) • Licenciement économique	• Dommages aux locaux privés / pro	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
• Décès, Accident, Maladie grave (y compris les rechutes et aggravations)	• Grossesses • Maladies psychiques avec hospi > 4j		■	■		■		■		■	■	■			
• Suites de vaccination • Obtention d'emploi • Mutation • Suppression des congés payés • Convocations administratives	• Refus de visa • Vol dans les locaux privés / pro • Dommages au véhicule • Vol de papiers d'identité • Accident de transport public			■							■	■			
BAGAGES															
• Vol, perte, destruction des bagages	• 762 € / personne				■	■			■	■					■
• Vol, perte, destruction des bagages	• 1 524 € / personne										■	■			
• Objets de valeur ➤ Franchise	• 50 % du capital assuré • 30 € / dossier				■	■			■	■	■	■			
ASSISTANCE RAPATRIEMENT															
• Transport / Rapatriement • Rapatriement du corps • Frais funéraires • Retour anticipé • Frais de recherche et de secours • Avance de caution pénale à l'étranger • Prolongation de séjour • Retour des accompagnants • Frais médicaux à l'étranger • Europe occidentale et bassin méd. • Reste du monde • Soins dentaires d'urgence	• Frais réels • Frais réels • 762 € • Billet retour • 762 € / personne et 7 622 € / événement • 7 622 € • 46 € / jour (maxi. 10 jours) • Billet retour • Franchise de 30 € / dossier • 30 490 € • 76 225 € • 229 €							■	■	■	■		■	■	■
EXTENSION DES FRAIS MEDICAUX • Europe occidentale et bassin méd. • Reste du monde ➤ Franchise	• 75 000 € • 150 000 € • 30 € / dossier							○	○	○	○		○	○	○
RACHAT DE L'EXCLUSION "Accidents résultant de l'utilisation d'un engin motorisé (quad, jet-ski, motoneige...)"								○	○	○	○		○	○	○
INTERRUPTION DE VOYAGE															
• Prestations terrestres non utilisées • Voyage de compensation	• 6 098 € / pers. et 30 490 € / événement • Avoir du prix du voyage initial										■	■			
RESPONSABILITE CIVILE															
• Responsabilité civile vie privée ➤ Franchise	• 1 000 000 € / sinistre • 76 € / sinistre (sauf corporel)								■	■	■	■	■	■	■
INDIVIDUELLE ACCIDENT															
• Capital décès ou infirmité permanente accidentelle	• 3 049 € / personne et 152 449 € / événement										■	■			
FERMETURE D'AEROPORT															
• Frais de prolongation de séjour ➤ Franchise • Remboursement du préacheminement	• 80 € / jour / pers. (max. 5 nuits) • 1 jour • 100 € / personne								○	○		○			
PROTECTION SANITAIRE															
• Annulation pour maladie grave suite épidémie et absence vaccination • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	• 7 623 € / pers et 38 112 € / événement Franchise de 10% ou 20% avec un minimum de 15 € / personne selon option choisie			○						○	○	○			
• Frais médicaux suite maladie pour épidémie ou pandémie • Frais hôteliers suite quarantaine	• Europe occidentale et bassin méd. 30 490 € - Reste du monde 76 225 € • 150 € / nuit (maximum 14 nuits)									○		○	○	○	○

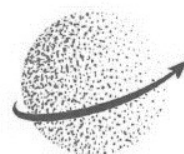
Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

■ Inclus ○ En option



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages